

Monsieur

Laurent Fabius, Président de l'Assemblée Nationale

Assemblée Nationale

Paris

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Nous serions honorés si vous pouviez examiner avec attention la présente lettre.

Vous êtes personnellement très activement impliqués dans la destinée de notre patrie, la Serbie, de nos familles, de tout notre peuple, le peuple serbe, ainsi que d'autres peuples vivant en Serbie. Aussi, vous avez eu et vous avez toujours une grande partie de responsabilité concernant l'attitude et les agissements de la communauté internationale vis à vis des événements dans l'ex – Yougoslavie, et en particulier ceux, tout récents, du Kosovo.

Nous sommes extrêmement inquiets et troublés par la différence – style deux poids, deux mesures - qui existe entre le comportement de la communauté internationale envers le peuple serbe quand il s'agit de ses droits dans l'ex - Yougoslavie, d'une part, et le comportement de cette même communauté envers un autre peuple innocent, le peuple albanais en l'occurrence, quand il s'agit de ses droits en Serbie. Nous sommes nés et avons vécu pendant un demi-siècle en Serbie où nous enseignions pendant plus de vingt cinq ans aux universités allant du Nord (Université de Novi Sad) au Sud (Université de Prishtina) du pays. Nous vivons et travaillons en France depuis plusieurs années.

Rappel historique

Participation serbe dans la Seconde Guerre Mondiale

Après la capitulation de l'Armée Royale Yougoslave faisant suite à l'invasion de la Yougoslavie par l'Allemagne nazie, une grande partie de soldats et officiers serbes ainsi que de volontaires fidèles au roi allaient rejoindre le colonel (promu général un peu plus tard) Drazha Mikhailovitch, un ancien élève de Saint Cyr et ami proche du général de Gaulle. Ces hommes ont entrepris une lutte armée héroïque pour la liberté, une lutte acharnée contre le nazisme et le fascisme. Ils sont restés loyaux aux forces alliées durant toute la guerre jusqu'à sa fin : ainsi, ils ont sauvé les vies de plus que 400 pilotes américains. Le Président des Etats Unis Truman a honoré post mortem le général Mikhailovitch, dont l'anniversaire est devenu un jour de fête officiel de l'état de l'Illinois.

Une autre partie de soldats et d'officiers serbes, ainsi que de volontaires, rejoignaient en même temps le chef des Partisans, qui allait devenir maréchal par la suite, Josip Broz - Tito. Ils restèrent également fidèles aux Alliés pendant toute la guerre en combattant l'armée nazie. Leur action a tenu en échec un grand nombre de divisions nazies les empêchant d'aller sur d'autres fronts.

Ces deux mouvements qui constituaient l'ensemble de la résistance yougoslave au nazisme sont nés en Serbie (en 1941).

Génocide contre peuple serbe par les nazis

Les mesures de représailles décidées par Hitler envers la population civile serbe furent terribles; en voici quelques exemples :

- Des centaines de milliers d'innocents furent conduits par les Nazis dans des camps de concentration : le plus grand se trouvait à Yassenovatz (Slavonie, Croatie), où 800 000 hommes, femmes, vieillards, enfants serbes pour la plupart mais aussi Juifs et Tziganes furent massacrés.
- Dix civils serbes étaient exécutés par les Nazis pour un soldat nazi tué pendant les combats en Serbie.
- Cent civils serbes étaient exécutés par les Nazis pour un officier nazi tué pendant les combats en Serbie.
- Tous les élèves d'un lycée, à Kraguyevatz en Serbie centrale furent sommairement exécutés.

Après avoir occupé la Serbie, Hitler a séparé sa partie du sud ouest : Kosovo du reste du pays en la joignant à l'Albanie nazie afin de créer une « Grande Albanie ». En même temps commencèrent des massacres des Serbes par des fascistes albanais. Les Serbes furent forcés à l'exode massif du Kosovo.

Rappelons que cette terre du Kosovo (qui veut dire « Champ des Merles ») est le berceau de la civilisation et culture serbe, comparable pour les Serbes à ce qu'est Jérusalem pour les Juifs. Les plus importants et anciens monastères orthodoxes serbes s'y trouvent. C'est là aussi qu'en 1389 eut lieu la grande bataille du Kosovo entre la Serbie et l'Empire Ottoman. Cette année marquera le début de l'occupation ottomane et de l'ascension de l'Islam dans cette partie des Balkans, incluant la Serbie et la Bosnie actuelles.

L'immigration albanaise en Serbie

La création de l'état nazi de Grande Albanie donna au peuple albanais la possibilité de venir s'installer au Kosovo. Leur arrivée sur ces terres fut de surcroît fortement soutenue par les Nazis d'Hitler.

Une autre vague d'immigration massive du peuple albanais vers la Serbie a eu lieu au début des années cinquante. C'était la période où un régime dictatorial de type stalinien était mis en œuvre en Albanie par le Président de ce pays Enver Hodza. Environ 500 000 Albanais sont alors immigrés en Serbie et leur immigration a continué sans arrêt jusqu'à nos jours.

Statut social et conditions de vie des immigrés albanais en Serbie

Les gouvernements serbe et yougoslave garantirent des conditions vie et des opportunités de trouver un emploi les meilleures possibles dans le difficile contexte économique de l'époque. Tous les Albanais avaient la possibilité d'acquérir, s'ils le voulaient, la citoyenneté yougoslave mais avaient aussi bénéficié des mêmes droits et libertés sur le plan civique, culturel, économique et politique que les autres citoyens de Serbie ou de Yougoslavie. Naturellement, ils ont en grande majorité préféré rester en Serbie que retourner en Albanie. L'état a fortement soutenu le développement de Kosovo et construit une multitude de nouvelles habitations. La population d'origine albanaise a bénéficié de mêmes opportunités de recevoir un appartement en location par l'état que les Serbes eux-mêmes ou les membres d'autres communautés. Les familles d'origine albanaise recevaient des allocations familiales de la part de l'Etat de même que toutes les familles yougoslaves. Le nombre des enfants dans les familles albanaises a été et est toujours très haut, de dix à vingt par famille. Bien sur la majorité de la population albanaise en Serbie est jeune.

Le génocide contre le peuple serbe par les Albanais

Après les années cinquante, les Albanais ont continué à exercer des pressions sur les Serbes pour qu'ils quittent Kosovo. Ayant l'autonomie politique, qui leur fut accordée par le régime communiste de Tito, avec une justice et une police qui étaient dans leur mains, les Albanais étaient à la fois très protégés et efficaces dans la tâche mentionnée précédemment. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le nombre de Serbes vivant aujourd'hui au Kosovo avec celui d'avant la Seconde Guerre Mondiale ou même juste après celle-ci. Il faut dire que les Serbes étaient obligés peu à peu de quitter Kosovo devant des actes d'intimidation albanais en tout genre comme par exemple des lettres anonymes où on leur ordonnait de partir en laissant tout derrière soi s'ils voulaient rester en vie. Souvent ces actes étaient suivis, en cas de refus d'obéir des Serbes, par des agressions physiques ou même des tentatives de meurtre. Les bébés serbes ont été stérilisés pendant des années à l'hôpital de Kosovo dont le directeur a été un médecin albanais à cette époque. Tous ces faits expliquent la grande supériorité numérique actuelle des Albanais au Kosovo par rapport aux Serbes. Ils expliquent aussi pourquoi après des dizaines d'années passées sous le règne communiste où leur révolte fut ignorée et réprimée, les Serbes finissent depuis quelques années déjà par ne plus accepter d'être maltraités et terrorisés dans leur propre pays par des immigrés, qui les mêmes droits qu'eux garantis par la constitution, ce qui provoque des tensions auxquelles on est en train d'assister.

Pourquoi l'autonomie du Kosovo n'a-t-elle aucun sens ?

On donnera la réponse à cette question par des arguments de natures diverses et à la lumière de ce qui a été dit jusqu'à présent. Tous ces arguments concordent et aboutissent à la même conclusion sans équivoque : Kosovo est serbe et le restera, l'autonomie du Kosovo n'est ni justifiée, ni nécessaire ni même souhaitable et ce pour tout le monde : Serbes, Albanais et l'Occident.

Droits des immigrés

Les immigrés sont dans tous les pays occidentaux tenus à vivre en harmonie avec leurs hôtes, à respecter la Constitution, la Loi, la Justice, toutes les règles civiques, politiques et militaires, d'accepter la langue, d'apprécier la culture et les coutumes du pays hôte. Ils n'ont aucun droit politique avant d'acquérir la citoyenneté du pays en question. **Dans aucun pays occidental, les immigrés n'ont droit à l'autonomie.**

Ex – Yougoslavie

Il n'est pas rare d'entendre l'argument selon lequel Kosovo disposait de l'autonomie pendant une certaine période en ex-Yougoslavie et que par conséquent il serait « naturel » de la lui redonner maintenant. En fait, même si l'on omet les arguments pourtant décisifs du paragraphe précédent, il suffit de se rappeler comment cette autonomie a été acquise. L'autonomie fut octroyée au Kosovo par le régime communiste dictatorial du maréchal croate Tito de façon totalement arbitraire, uniquement dans le but d'affaiblir la Serbie. Une autre province autonome fut par ailleurs créée au Nord de la Serbie (Voyvodina). Ainsi les deux seules régions autonomes dans l'ex-Yougoslavie étaient situées comme par hasard en Serbie. En revanche, la Krayina, région très majoritairement peuplée de Serbes depuis des siècles, située en Croatie, n'avait jamais obtenu le statut d'autonomie tout comme la Slavonie Orientale, toujours en Croatie. De même, des régions majoritairement peuplées de Serbes en Bosnie n'ont jamais eu droit à une quelconque autonomie. Tout ceci montre que l'autonomie qui était accordée au Kosovo n'avait aucun fondement démocratique et ne doit par conséquent jamais être utilisée comme un argument pour un quelconque rétablissement : cet acte fut juste une preuve, parmi d'autres, de ce que l'on disait précédemment, à savoir que contrairement à ce que l'on entend souvent, le peuple serbe était plutôt opprimé en ex-Yougoslavie. Il subit encore aujourd'hui les effets néfastes de la gestion de l'ancien Etat fédéral. Ainsi en supprimant l'autonomie du Kosovo et de Voyvodina, en 1989, le gouvernement serbe s'est vu accuser par l'Occident d'attiser le nationalisme serbe et

d'entreprendre la création de la Grande Serbie, alors qu'il ne faisait que supprimer des résultats d'une politique profondément absurde, antidémocratique et pratiquée nulle part en Occident, une politique qui fut instaurée de surcroît par un régime tyrannique.

Conséquences internationales

Si malgré tout on imaginait que les immigrés albanais du Kosovo obtiennent l'autonomie politique, économique, juridique, avec une police autonome..., alors cela donnerait le droit aux immigrés d'autres pays de demander et de lutter eux - aussi pour de semblables autonomies. Et que dire des gens dont les ancêtres furent asservis et amenés de force en tant qu'esclaves dans le pays où ils vivent aujourd'hui. Comment leurs demandes d'acquérir l'autonomie pourraient-elles ne pas être entendues, si celles d'immigrés volontaires albanais en Serbie, elles, l'étaient. Que dire enfin des gens qui ne sont pas immigrés, qui vivent chez eux dans leur pays, pays annexé de force par un état étranger, et qui n'ont aucune autonomie. Comment les demandes répétées de ces gens pour un statut d'autonomie pourraient-elles être ignorées, si les immigrés albanais volontaires en Serbie obtenaient l'autonomie.

Suite du génocide contre les Serbes

Les Serbes étaient accusés en 1989-1990 d'avoir entamé un mouvement sécessionniste vis à vis de la Yougoslavie. En réalité, toutes les nations yougoslaves, mis à part les nations serbe et monténégrine, avaient décidé de quitter la Yougoslavie et de devenir indépendantes. La Constitution de la République Fédérale Socialiste de Yougoslavie (RFSY), état reconnu et respecté au niveau international, stipulait que le droit à la sécession était autorisé exclusivement aux nations yougoslaves et non aux républiques yougoslaves. Les leaders politiques des grands pays occidentaux ont pourtant fortement encouragé la sécession de toutes les républiques yougoslaves qui la voulaient, non seulement en refusant le même droit à la nation serbe, mais même en accusant les Serbes d'avoir commencé la guerre et l'agression contre les autres. Rappelons que ces mêmes leaders évoquent la même Constitution quand il s'agit de rétablir l'autonomie albanaise au Kosovo (concept absurde par ailleurs comme on l'a vu), alors qu'ils n'ont pas hésité à bafouer la Constitution qui était en vigueur quand il s'agissait d'un droit universellement reconnu tel le droit des nations, de **toutes** les nations, à l'autodétermination. On ne peut alors s'empêcher de penser que l'attitude de l'Occident est partielle et dirigée contre les Serbes depuis le début des conflits. Le peuple serbe a été successivement désigné bouc émissaire, mis au ban des Nations Unies, soumis aux ultimatums et autres chantages de grands pays occidentaux, calomnié, sali intentionnellement par toutes sortes d'accusations aussi lourdes que fausses, humilié par un embargo économique inhumain, puis littéralement chassé de sa Krayina natale et bombardé dans la Republika Srpska.

Il semblerait que l'Occident veuille poursuivre sa tâche de démantèlement de la Serbie au Kosovo cette fois. Quatre policiers serbes furent tués par des terroristes albanais il y a quelques jours. La police de l'Etat a réagi comme l'aurait fait la police dans tous les autres pays contre les terroristes. Et voilà que les Serbes sont à nouveau pointés du doigt et que la menace, injustifiable, des sanctions est brandie à nouveau.

Pourquoi les droits de l'homme des Serbes dans leur propre pays, cela a été le cas en ex-Yougoslavie et c'est le cas maintenant en Serbie, sont-ils toujours ignorés par les leaders politiques occidentaux et par les media ?

Un accomplissement des revendications autonomistes (voire indépendantistes) des Albanais au Kosovo signifierait la poursuite du génocide contre les Serbes dans leur propre pays.

Conditions préalables à une résolution durable de la crise

Les Albanais du Kosovo doivent respecter les gens qui les ont accueillis en Serbie dans la vague d'immigration ayant suivi la Seconde Guerre Mondiale. Ils doivent respecter la Constitution et la Loi

du pays où ils vivent, du pays où leurs parents ou ancêtres se sont enfuis devant la dictature et se sont vus accorder plus de droits que des immigrés dans n'importe quel autre pays au monde.

L'innocence des enfants

Les enfants ne sont pas coupables des erreurs de leurs parents ou ancêtres.

Les enfants ne sont pas responsables de l'éducation qu'ils ont reçue.

Les enfants devraient avoir l'opportunité de développer une personnalité libre, tolérante et honnête.

Les enfants devraient aussi apprendre ce que signifient devoir et obligation pour un homme.

Nous deux avons enseigné non seulement aux étudiants serbes mais aussi albanais à Belgrade et à Prishtina. Nous savons que les étudiants serbes et albanais peuvent vivre ensemble dans la paix et harmonie.

Appel

Nous appelons à vous, M. le Président de l'Assemblée Nationale, de ne pas soutenir les revendications pour une autonomie nationaliste du Kosovo, de ne plus soutenir l'ignorance des droits de l'homme en Serbie, de ne pas approuver la suite du génocide contre les Serbes au Kosovo – sud-ouest de la Serbie.

Nous faisons appel à vous, M. le Président de l'Assemblée Nationale, d'aider le développement d'une coexistence pacifique et mutuellement tolérante, basée sur les droits et devoirs égaux de tout le monde, citoyens et immigrés, comme partout dans le monde civilisé.

Nous appelons à vous, M. le Président de l'Assemblée Nationale, de vous engager pleinement dans le cadre de vos pouvoirs, afin de libérer la Serbie et le Monténégro des sanctions et de normaliser la situation.

Remerciements

Nous vous serons reconnaissants pour votre engagement, vos efforts et vos actions en faveur de la réalisation de cet appel.

Nous vous demandons d'agréer notre admiration pour votre attitude et vos actions et vous témoignons de notre plus profond respect.

Le 12 mars 1998

M.
Dr. Radomir Ašković*
Professeur des Universités
Rés. Verley, ent. 11, app. 9
59304 Valencienne
France

M.
Dr. Lyubomir T. Gruyitch**, D. H. C.
Professeur des Universités
1, rue Marcel Paul
90016 Belfort
France

* Ecrit en croate (comme dans le passeport). En langue *maternelle serbe* (comme dans tous les certificats et diplômes): **Radomir V. Ašković**, en anglais, en français [en allemand] {en russe}: **Radomir V. Ashkovitch, Radomir V. Achkovitch** [Radomir Aschkovitch] {Radomir V. Aškovi~}.

** En langue *maternelle serbe* (comme dans tous les certificats et diplômes): [en croate comme dans le passeport]: **Qubomir T. Gruji** [Ljubomir T. Grujić], en anglais [en allemand] {en russe}: **Lyubomir T. Gruyitch** [Ljubomir T. Grujitch] {LÓbomir T. GruŸi~}.